



Conférence téléphonique du 14 avril 2020

Les questions de SOLIDAIRES

SOLIDAIRES renouvelle sa demande d'état des lieux à la DGCCRF : collègues malades, en confinement, en présentiel, en télétravail, en ASA... La DGCCRF reste la seule administration de Bercy à ne pas communiquer ces données au CHSCTM. Les données communiquées par le ministère de l'intérieur ne concernent même pas l'ensemble des DDI, et comme celles communiquées par les ministères sociaux pour les DIRECCTE (après recensement opéré par les pôles C...), ne permettent toujours pas de distinguer les personnels CCRF ! Bel exploit au bout d'un mois de confinement ! On n'a pas de mise à jour du point de situation qui avait été fait pour la centrale et les SCN.

Sur les congés, quelles sont les consignes en AC et dans les SCN ? Vous aviez déclaré qu'un état des lieux allait être fait, et que les situations seraient vues au cas par cas. Des consignes claires devraient tomber, qu'en est-il ?

Concernant les mutations, de manière à avoir la meilleure visibilité possible, nous aimerions avoir la liste des postes vacants dans chacune des structures composant la DGCCRF, ainsi que les départs en retraite envisagés.

Concernant les ruptures conventionnelles, que deviennent les demandes initiées par les agents en début d'année et combien de demandes sont arrivées à leur terme ?

Par rapport à l'audioconférence du 7 avril, la situation, ou la réflexion, a-t-elle évolué sur :

- Le calendrier des promotions ;
- la formation des stagiaires ;
- les épreuves et le calendrier pour les concours. Le projet de décret pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 vient d'être présenté par la DGAFP : envisagez-vous notamment le recours à la visioconférence ? Quelle information est délivrée aux admissibles dans les différents concours d'inspecteur, notamment pour leur donner de la visibilité ;
- le dossier CNRP.

Concernant l'informatique, il semble qu'il y ait eu pas mal de souci la semaine du 6 avril... Y-a-t'il des problèmes de réseau ? Comment se passe la mise en place des nouveaux mots de passe ? Y a-t'il assez de connexions macadam covid-19 ?

Enfin, bien évidemment, qu'est-il envisagé pour les personnels de la DGCCRF à partir du lundi 11 mai, tant au regard de leur situation administrative, de la prise en compte des situations individuelles (toutes les crèches ou écoles n'ouvriront sans doute pas à cette date, comment vont être identifiées les personnes fragiles devant rester confinées etc.), de la fourniture de matériel de protection que de l'exercice des missions ?